

La lettre du maire

Député des Hauts-de-Seine

À LA UNE

n°46

Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous
le vendredi de 16 h à 18 h

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr

Adresse postale

M. le Maire, Hôtel de Ville
96, avenue Achille Peretti
92522 Neuilly-sur-Seine

Cabinet du Maire

01 40 88 88 01

NEULLY DIMANCHE

9:30

Jogging et tai-chi
chaque dimanche matin,
de 9 h 30 à 10 h 30, départ
du parvis de l'Hôtel de Ville



Suivez la ville sur Twitter :
www.twitter.com/villedeneully

www.neuillysurseine.fr



Budget 2014 : une bonne santé financière et des dépenses maîtrisées

Vote le 19 décembre lors du dernier conseil municipal de l'année, le budget 2014 consacre la très bonne santé financière de la Ville, sa capacité d'investissement, son faible endettement et sa maîtrise des dépenses. Les équilibres budgétaires de la Ville permettent de passer cette période économique très tendue dans de meilleures conditions.

À lire en pages 4 et 5.

Bonne année 2014

Le maire et le conseil municipal vous adressent
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

MERCI de vos dons et de votre mobilisation !

Plus de 20 000 euros ont été collectés à Neuilly au bénéfice des initiatives de la Croix Rouge aux Philippines, en échange de boules de Noël pour venir en aide aux victimes du typhon Haiyan.



ÇA S'EST PASSÉ À NEUILLY

Le sport en fête à Neuilly !

Mercredi 27 novembre, la Ville organisait la seconde édition des Podiums de Neuilly, au Théâtre des Sablons. Au cours de cette soirée, animée gracieusement par le présentateur neuilléen Alexandre Devoise, quatre médailles d'État de la Jeunesse et des Sports et 60 médailles des sports de la Ville ont été décernées aux athlètes et aux bénévoles des associations sportives. 40 personnes en situation de handicap ont été mises à l'honneur pour leur participation au *Défi de l'aviron* organisé au printemps dernier. Les sportifs et leurs familles, venus nombreux, ont pu aussi apprécier des numéros spectaculaires d'acrobatie qui ont rythmé ce beau rendez-vous, symbole de la vitalité sportive dans la ville.



Accueil des nouveaux Neuilléens



Mardi 26 novembre, plus de 250 nouveaux Neuilléens ont été accueillis par le Maire, les élus et les agents de la Ville. Une occasion pour eux de mieux connaître les services proposés par la Ville et de s'informer sur les projets à venir.

Rencontre littéraire des Sablons

Grand succès pour la rencontre littéraire des Sablons avec Lorant Deutsch, le jeudi 12 décembre, organisée par la Ville en partenariat avec l'éditeur Michel Lafon, à l'auditorium des Sablons. L'écrivain a évoqué sa passion pour l'histoire et la discussion s'est engagée autour de son dernier ouvrage *Hexagone*. La soirée s'est prolongée par une séance de dédicaces.

Prochain rendez-vous jeudi 23 janvier à 19h avec Didier Van Cauwelaert.



E-commerce et commerce sur mobile s'invitent à Neuilly Lab



Dans le cadre de ses rencontres d'expertise pour les entrepreneurs, Neuilly Lab a invité, le 3 décembre, le fondateur de l'entreprise *Rue du commerce*, Patrick Jacquemin, aux côtés d'autres intervenants sur le thème : *e-commerce au m-commerce : les clés d'un développement réussi*. Si vous n'avez pas pu y assister, consultez la vidéo et le compte-rendu sur www.neuillylab.fr

La Maîtrise des Hauts-de-Seine à l'église Saint-Jacques



Affluence à l'église Saint-Jacques pour assister à l'un des cinq concerts de Noël organisés pour les Neuilléens par la Ville. 60 choristes de la Maîtrise des Hauts-de-Seine, l'un des plus grands chœurs français d'enfants et de jeunes de 5 à 25 ans sous la direction de Gaël Darchen, ont enchanté un public venu écouter le *Gloria en Ré* de Vivaldi.

Photos en ligne sur www.neuillysurseine.fr

La suppression de la servitude sur le boulevard Koenig : une décision qui concerne toute la ville

Au terme d'une longue période de négociation, le maire a obtenu du département de renoncer à la servitude du boulevard Koenig. Cette servitude avait pour objectif d'envisager la création d'une voie supplémentaire sur les quais pour accueillir davantage de trafic de transit. Cette disposition évitera que ce côté de la Seine

devienne un itinéraire de grand trafic et préservera la ville de tous les effets collatéraux que cela aurait pu avoir en termes de report de circulation dans Neuilly et en particulier dans les quartiers Bagatelle et Longchamp. Cette suppression a été défendue dans le cadre des négociations avec le conseil général à l'occasion du PLU.

3 QUESTIONS AU DÉPUTÉ-MAIRE DE NEUILLY

La Métropole du Grand Paris sera créée le 1^{er} janvier 2016

Suite à un long débat parlementaire, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles a été adoptée le 19 décembre dernier. Elle entraînera la création, le 1^{er} janvier 2016, de la Métropole du Grand Paris au sein de laquelle toutes les villes des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne ainsi que la ville de Paris devront s'intégrer.

Quels seront les changements pour Neuilly ?

Nous allons appartenir à une structure intercommunale composée de 126 autres communes. Cette nouvelle structure va récupérer des compétences importantes comme l'urbanisme, le logement ou les opérations d'aménagement. C'est une perte très significative du pouvoir des maires qui éloignera les populations des centres de décision.



Quelles seront les conséquences fiscales ou financières ?

Dans un premier temps la Métropole du Grand Paris va récupérer les ressources fiscales des entreprises comme la CVAE mais il est prévu d'aller au-delà et de faire converger les principales taxes locales. Une mission de préfiguration va être installée par le préfet de Région qui devra préciser dans les deux ans à venir quels seront les niveaux d'intégration financière et fiscale.

Que comptez-vous faire ?

En tant que législateur, après m'être fortement opposé à ce texte, j'envisage de cosigner un recours auprès du Conseil constitutionnel pour dénoncer la remise en cause du principe de libre administration des communes puisque cette loi va nous priver des compétences les plus structurantes. Je m'apprête d'ores et déjà à prendre différentes dispositions pour garder au maximum la maîtrise de nos projets et préserver notre cadre de vie.

En bref

Ensemble immobilier Bineau : la première pierre est posée

Nouvelle étape dans le chantier Bineau, le 11 décembre, avec la pose de la première pierre, en présence du maire, du constructeur et de riverains. Le nouvel ensemble immobilier sera livré au printemps 2015. Le rez-de-chaussée, soit 1100 m² sera occupé par des commerces de proximité dont la supérette et la pharmacie, actuellement dans des bâtiments provisoires pour assurer une continuité de service. Les commerces complémentaires seront retenus au 1^{er} semestre 2014. Un parking en sous-sol sera proposé aux clients de ces commerces. À noter que l'immeuble comprenant 95 logements familiaux, du studio au quatre pièces, sera doté d'un gardien à demeure. Un comité de suivi, composé des copropriétés riveraines, se réunit à chaque étape clé du chantier.



Tag emploi : des offres d'emploi de proximité

En partenariat avec la Ville de Neuilly, la Maison de l'emploi Rives de Seine a créé un nouveau service qui permet d'accéder aux offres d'emploi proches de chez vous. Pour les consulter : www.neuillysurseine.fr (rubrique économie emploi). La Maison de l'emploi Rives de Seine est un réseau partagé d'aide au retour à l'emploi qui associe Neuilly-sur-Seine avec Colombes, Courbevoie, La Garenne-Colombes, Levallois et Puteaux.

Les prochaines conférences métiers



« Médias, Journalisme et édition » : semaine du 20 janvier.

« Forum des ingénieurs » : semaine du 3 février.

Les conférences ont lieu de 19 h à 20 h 30 à l'Auditorium Sainte-Anne 70, avenue du Roule. Entrée libre.

Tous les détails sur :

www.neuillysurseine.fr/neuillycampus

Confirmez votre participation :
neuillycampus@ville-neuillysurseine.fr

Ouverture exceptionnelle de Neully Campus les samedi 11 et dimanche 12 janvier de 9 h à 20 heures.

Budget 2014 : cap maintenu

Dans un contexte économique très tendu la Ville maintient ses grandes orientations budgétaires et confirme sa bonne santé financière.

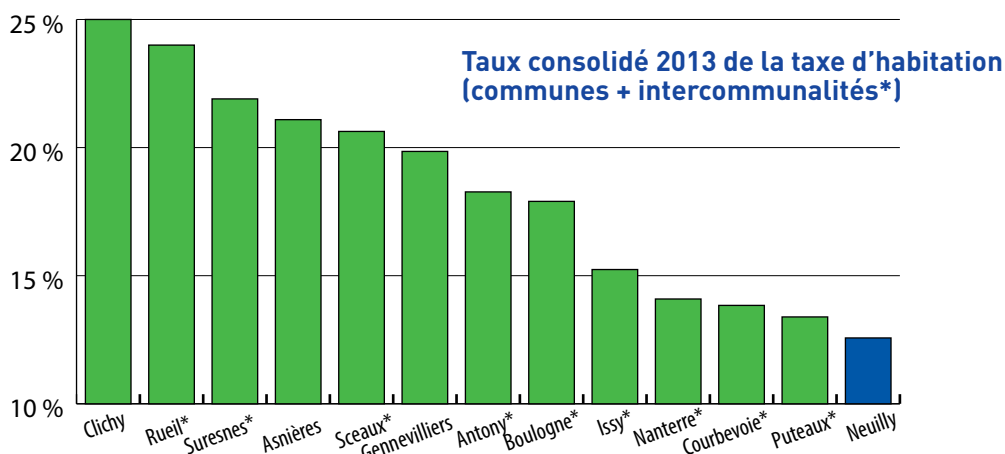
OBJECTIF 0%

Avec ce budget, la Ville pourra, dans les mois à venir, proposer pour la troisième année consécutive la non augmentation des taux de fiscalité.

Les cinq principes fondamentaux de ce budget :

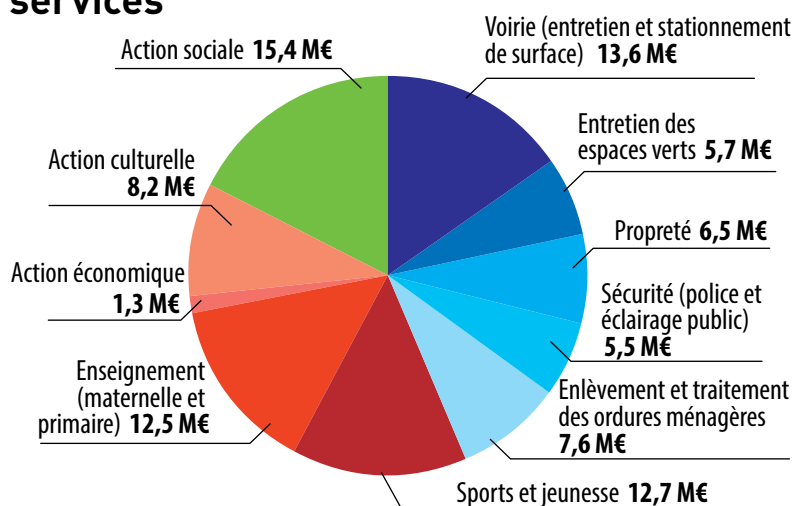
1. Garder une fiscalité basse

L'équipe municipale s'efforce de ne pas utiliser la fiscalité comme variable d'ajustement. C'est la raison pour laquelle l'effort est prioritairement porté sur la maîtrise des dépenses et sur les gains de productivité. Grâce au contrôle de gestion effectué par les services de la ville, les dépenses ne progresseront pas entre 2013 et 2014, et ce, malgré une hausse importante des ponctions de l'État sur le budget de la commune (+ 3,5 millions d'euros). Ces mesures permettront de ne pas augmenter la fiscalité locale et de maintenir Neuilly parmi les villes aux impôts les plus bas.



2. Développer un bon niveau de services

Le budget 2014 permettra de continuer à développer les différents services attendus par la population : renforcement des dispositifs de vidéo-protection, amélioration de l'accueil du public, soutien aux associations et promotion des activités pour les différentes classes d'âge.



3. Maîtriser les dépenses

L'effort de rationalisation des dépenses de fonctionnement se poursuit activement. Les charges de gestion courante ne progressent que de 0,1 % et les dépenses de personnel sont gelées. Des nouvelles procédures d'achat, des efforts de réduction d'énergie et des procédures de dématérialisation permettent d'aboutir à ces résultats.

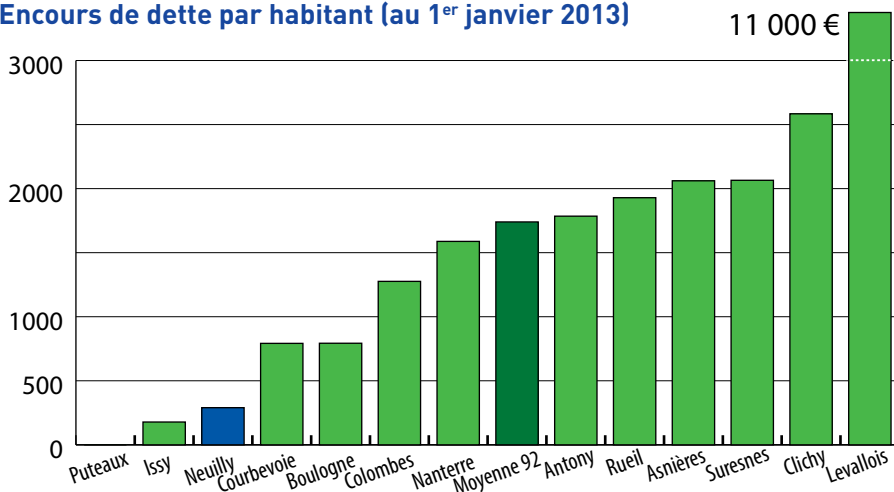
4. Investir pour le développement de la ville

Le budget d'investissement est largement financé par les économies réalisées. Afin de garder les meilleurs standards en termes de qualité du cadre de vie, la ville continue à investir dans plusieurs domaines comme l'entretien des écoles, la rénovation de l'éclairage public, l'aménagement de la voirie et la modernisation des réseaux souterrains.

5. Développer l'épargne

La gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement a permis de rétablir un niveau d'épargne important permettant à la ville de financer ses investissements et de diminuer au maximum son endettement. Dans le contexte actuel c'est un gage de sécurité et de bonne santé financière. Pour 2014 l'autofinancement s'établit à 9 millions d'euros.

Encours de dette par habitant (au 1^{er} janvier 2013)



Les chiffres-clés

- Budget de fonctionnement (hors FNGIR) : 105 M€
- Budget d'investissement : 33 M€.
- Encours de dette : 17,8 M€ soit 290 € par habitant avec une capacité de désendettement d'une année.
- Autofinancement prévisionnel 2014 : 9 M€.
- Évolution des dépenses de fonctionnement : + 1,03 %

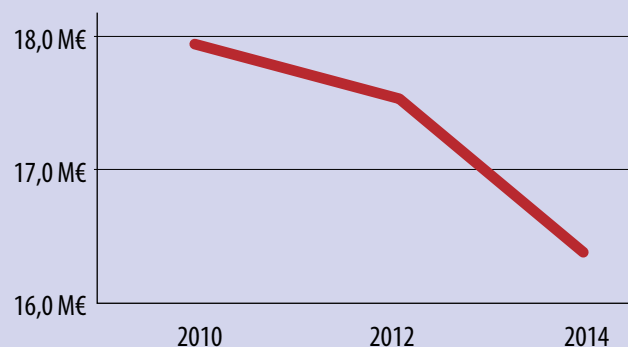
L'État baisse ses dotations et ponctionne de plus en plus la ville

La baisse des concours de l'État se traduit par une perte de 1,1 million d'euros sur le budget de la Ville au titre de la dotation globale de fonctionnement. À cela vient s'ajouter des prélèvements supplémentaires de plus de 1 million d'euros de l'État au titre de la péréquation – au total la Ville est prélevée de 7,1 millions d'euros au bénéfice des fonds de péréquation.

C'est pour ces raisons que le maire a rappelé, lors du dernier conseil municipal, la nécessité de maintenir une gestion rigoureuse du budget de la Ville compte tenu des contraintes et des incertitudes qui pèsent sur les collectivités locales, et d'insister sur :

- 1) la faible couverture financière des transferts de l'État,
- 2) la baisse continue des dotations de l'État,
- 3) la faiblesse du rendement des impôts des entreprises,
- 4) les risques de nouveaux prélèvements liées à la création de la métropole du Grand Paris en 2016.

Dotation globale de fonctionnement 2010-2014



Tribunes libres

La majorité municipale a proposé à Éric Schindler, élu d'opposition depuis 2008, d'expliquer les raisons pour lesquelles il a voté le budget 2014.

Le vote libre d'un élu pour le budget 2014

Lors du conseil municipal du 19 décembre dernier, le Maire nous a soumis son projet de budget pour 2014. Ses caractéristiques essentielles sont les suivantes :

- la stabilité de la fiscalité supportée par les ménages et les entreprises.
- Une augmentation de 6 à 7 millions d'euros des charges de péréquation payées par la Ville suite aux récentes décisions du gouvernement.
- Une volonté très marquée de contenir à leur niveau actuel les dépenses de fonctionnement dont la plus grosse partie est la masse salariale. Hors revalorisation des salaires des fonctionnaires fixée par l'État, le budget 2014 ne prévoit qu'une augmentation de 0,65 % alors que de nouveaux équipements comme le Théâtre des Sablons et Neuilly Campus ont ouvert courant 2013. Ce budget permet de dégager une capacité d'investissement de 17 M€. La dette reste tout à fait sous contrôle puisque son montant s'élève aussi à 17 M€. Le rapprochement de ces deux chiffres signifie que la Ville a la capacité de rembourser sa dette en exactement un an alors que le seuil de vigilance est de sept ans. J'ai voté pour ce budget puisque ces fondements sont bons et correspondent à ce qu'un élu de droite souhaiterait voir appliquer au niveau de l'État. Il s'inscrit dans la continuité du budget de 2013 qui avait été voté à l'unanimité en décembre 2012.

Éric Schindler

L'insécurité doit être mieux combattue

En dépit d'une communication municipale lénifiante, le niveau de sécurité à Neuilly reste très insuffisant. Trop de nos concitoyens sont victimes d'agressions et les cambriolages augmentent (*Commission de sécurité du 10/12/13*). Totalement hostile à la vidéo-protection au début de son mandat (*cf. conseil municipal de mars 2009*), le maire actuel a fini par faire installer, grâce à la pression répétée de notre groupe, des caméras de surveillance. Mais Neuilly compte encore entre deux et trois fois moins de caméras que les communes voisines : amplifions d'urgence ce dispositif !

Par ailleurs, si les Neuilléens ont toujours été généreux vis-à-vis des plus démunis, ils ne souhaitent pas être complices des réseaux qui exploitent la misère humaine et participent à certains cambriolages : un arrêt anti-mendicité doit être pris par le Maire et appliqué le plus tôt possible.

La sécurité reste la première des libertés. Aujourd'hui, elle est un sujet de préoccupation croissant de nos concitoyens.

Poursuivons notre action pour que 2014 soit une année de bonheur et de joie, pour chacun de vous et ceux qui vous sont chers.

Les élus du groupe « Fidèle à Neuilly »

L'agenda du Maire

DÉCEMBRE

2 décembre : assemblée générale de l'AUAN ; cérémonie des conjoints survivants ; fête de Hanouca - **3 décembre** : réception offerte aux médaillés de l'Ordre national du mérite - **4 décembre** : déjeuner avec les directeurs des établissements élémentaires privés ; assemblée générale de l'association AVF ; cocktail de l'association *des anciens élèves du lycée Pasteur* - **5 décembre** : cérémonie d'hommage aux morts pour la France en Algérie, Tunisie et Maroc en présence du préfet des Hauts-de-Seine ; fête des anniversaires à *Temps Libre* ; permanence parlementaire à Puteaux ; réception des commerçants - **6 décembre** : rencontre avec le Rugby club de Paris Neuilly ; visite de l'Hôtel de Ville par les élèves de la classe Ulys du collège Théophile Gautier - **7 décembre** : commémoration Jean Mermoz ; inauguration du marché de Noël ; déjeuner de Noël des seniors ; centenaire de la fondation Sainte-Marie ; remise des prix du tournoi de bridge d'AVF ; concert organisé par la communauté portugaise - **8 décembre** : concert de Noël à Bienheureuse Isabelle - **9 décembre** : remise des médailles au personnel et départs en retraite ; vernissage de l'exposition annuelle de l'association *Neuilly Arts* - **10 décembre** : inauguration de la terrasse aménagée du service de soins palliatifs de l'hôpital de Puteaux ; Assemblée nationale, examen du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ; cérémonie de remise des médailles du travail du secteur privé - **12 décembre** : hommage à Madeleine Michelis ; pose de la 1^{re} pierre du programme de logements sociaux du 211, bd Bineau ; déjeuner avec le comité directeur de la synagogue Neuilly/Ancelle ; 1^{re} rencontre littéraire avec les Éditions Lafon et Lorant Deutsch - **13 décembre** : comité syndical Paris Métropole ; soirée amitiés Neuilly-Liban - **14 décembre** : visite du quartier Duc d'Orléans ; concert de Noël à l'église Saint-Jacques - **15 décembre** : Noël des enfants du personnel ; concert de Noël à l'église Saint-Pierre - **16 décembre** : rencontre avec l'association *Bagatelle Amitié* ; rencontre avec le nouveau directeur des finances publiques ; préparation du Défi du handicap 2014 - **17 décembre** : déjeuner du groupe UDI avec le président de l'Assemblée nationale - **18 décembre** : remise de boîtes de chocolats aux seniors avec le conseil municipal des jeunes - **19 décembre** : Cercle international de Neuilly ; déjeuner Neuilly nouveaux médias ; conseil municipal (vote du budget 2014) - **20 décembre** : rencontre avec les riverains du centre Alef ; visite aux commerçants - **22 décembre** : concert de Noël à l'église Saint-Jean-Baptiste - **23 décembre** : déjeuner avec le préfet des Hauts-de-Seine.

RECENSEMENT

Comme chaque année, la Ville procèdera à un recensement partiel de la population sur la base d'un échantillonnage, tiré au sort par l'Insee, représentant 8 % des logements de la commune. Le recensement est anonyme. Tous les acteurs chargés d'y participer sont tenus au secret professionnel. Les agents recenseurs, munis d'une carte tricolore avec photographie, se présenteront **du 16 janvier au 25 février 2014**, dans les immeubles pour y déposer et retirer les bulletins Insee. Préalablement, la photographie de chacun d'entre eux sera affichée dans les immeubles concernés. **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le numéro vert (à partir 7 janvier 2014) : 0 8000 92 222.**

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Cercle de judo de Neuilly au meilleur niveau !



Au 1^{er} rang de gauche à droite : Louis-Marty Mapingou, Mathieu Leconte, Paul Perrin, Kilian Blanc, Louis Daquin, Clément Saillard et Ari Jakubowicz. Au 2^e rang les enseignants : Johan Durisch et Christian Blanc.

Dimanche 8 décembre, l'équipe minime du Cercle de judo de Neuilly a réalisé un superbe parcours en se classant troisième de la coupe des Hauts-de-Seine. Il n'aurait pas fallu grand-chose au club pour se placer sur la plus haute marche, mais le résultat est déjà excellent. Ainsi, le Cercle de judo fait partie des meilleurs clubs de France.

Une belle équipe de médaillés

Félicitations pour la combativité et le

très bel esprit dont toute l'équipe a fait preuve. Nos jeunes ont porté haut les couleurs du club et de la ville de Neuilly ! Une belle récompense pour le travail réalisé depuis plusieurs années par ses enseignants de la filière compétition. Le département des Hauts-de-Seine, qui compte près de 50 clubs, s'est classé premier département de France en minimes en juin, lors de la Coupe de France par équipes de département.

Temps libre du bonheur pour les seniors

Si la convivialité fait partie de vos souhaits pour 2014, n'attendez plus pour rejoindre *Temps Libre*, association financée par la Ville. Elle accueille les Neuilléens de 55 ans et plus pour de multiples activités dans un même lieu : culture (conférences, bibliothèque, généalogie, théâtre, anglais, italien) ; art (chorale, dessin, peinture) ; sport (danse en ligne, gymnastique, yoga, tai-chi, tennis, tango) et loisirs (informatique, atelier cuisine, bridge, jeux divers). Avec plus de 600 membres, l'association

organise aussi des visites (expositions, musées, châteaux, pique-niques en été), des voyages en France ou à l'étranger et des événements festifs.

Si vous choisissez de vous inscrire, vous pourrez tester gratuitement quelques activités.

3, rue Beffroy - 01 46 24 89 85
tempslibre@orange.fr
Cotisation annuelle 42 euros.

En bref

Concert

Samedi 8 février 2014 à 20 h 30

L'association d'aide au développement de communes rurales à Madagascar et l'ensemble vocal de Neuilly présentent *Les voix de la danse* au 167 - Espace de loisirs 167, avenue Charles de Gaulle
Participation : 15 €, gratuit pour les moins de 12 ans

Contact : Arlette Bruel

www.asmada.org

L'Olympique de Neuilly en Coupe de France

Dimanche 8 décembre au stade Paul Faber, alors que l'Olympique de Neuilly menait 1-0 à la mi-temps contre l'équipe de Marcq-en-Baroeul, l'équipe s'est finalement inclinée 1-2.

Elle évolue au niveau district des Hauts-de-Seine (soit la 10^e division) et a réussi l'exploit de passer sept tours de la Coupe de France. Bravo aux joueurs et à l'entraîneur du club. Même si un rêve prend fin, il reste encore le championnat pour lequel une montée en ligue régionale est possible pour l'année prochaine !

Retour en images :

www.neuillysurseine.fr/sports-et-loisirs



Le Lions Club Neuilly Doyen expose du 18 au 25 janvier de 15h à 20h

Le Club expose la collection d'œuvres d'artistes contemporains du patrimoine culturel des Lions Clubs de France, au **167, avenue Charles de Gaulle**, avec le soutien de la Ville. Une partie de la vente des œuvres sera reversée à la Fondation Paul Parquet. Le Club Neuilly Doyen comprend 29 membres et apporte son soutien à des associations caritatives (*Fondation Parquet, APEI Le Phare, Schola Africa, Les Mirauds Volants et Solidarité Kosovo*). Si vous êtes intéressé par ses actions, le Club souhaite accueillir de nouveaux membres. **Contact : Thierry Quignard, 06 61 65 55 56, tqignard@wanadoo.fr et Christian Bijotat, 06 48 78 86 88, christian.bijotat@sfr.fr**



THÉÂTRE DES SABLONS

70, avenue du Roule

Au théâtre

Dom Juan

Mardi 4 février et mercredi 5 février 20 h 30



Gilles Bouillon signe une très belle mise en scène pour ce Dom Juan de Molière.

Grand classique de Molière, *Dom Juan* est l'histoire de ce séducteur, infidèle et hypocrite. Jeune noble, il est accompagné de son fidèle valet Sganarelle, en contraste comique. *Dom Juan* séduit les jeunes filles, mais il n'est attiré que par l'esprit de conquête et de défi, ce qui lui vaut quelques retours de bâtons... Dans cette œuvre intemporelle, on questionne la quête d'identité, entre l'être et le paraître. La figure qu'offre Frédéric Cherroboeuf est d'autant plus poignante qu'elle est faite d'une fragilité quasi enfantine : ce *Dom Juan* semble un de ces débiles enfants du siècle qui aimerait croire à l'amour.

À l'auditorium Sainte-Anne

Musique en famille

• Ah vous dirai-je Mozart

Samedi 18 janvier, 16 h à 17 h.

Autour du concert « Mozart, des ténèbres à la lumière » de l'Orchestre de chambre Nouvelle Europe – programmé le jeudi 23 janvier 20 h 30 au Théâtre des Sablons. Explorons les chefs-d'œuvre de ce fin observateur du monde dont l'imagination et la vitalité nous émerveillent encore. Pierre Cavion au piano

L'école du spectateur

• Dans la peau d'un metteur en scène –

Lundi 3 février, 19 h à 20 h 30

Autour de *Dom Juan* programmé le mardi 4 et mercredi 5 février à 20 h 30 au Théâtre des Sablons.

Dom Juan, Molière, comment un metteur en scène aborde-t-il ce classique de classiques ? Peut-il apporter un regard nouveau sans dénaturer le texte ? Cette rencontre vous propose d'explorer le travail de création du metteur en scène.

www.theatredessablons.com

Avec « la Science se livre », le temps est sur la sellette



Qu'est-ce que le temps et comment le perçoit-on ? À l'occasion de la manifestation initiée par le conseil général des Hauts-de-Seine « La Science se livre », la médiathèque explore la problématique du temps. Avec les neurosciences, la psychologie mais également l'ethnologie ou les littératures de l'imaginaire, les intervenants interrogent nos rapports au temps.

Pour les adultes un programme de conférences à l'Hôtel Arturo Lopez :

- Le 18 janvier : *Pourquoi le temps nous semble-t-il élastique ?* par Serge Ciccoti, psychologue clinicien.
- Le 25 janvier : *Combien d'horloges avons-nous dans le cerveau ?* par Valérie Doyère, neurobiologiste, chercheuse au CNRS.

Pour les enfants, des ateliers à la médiathèque Bergerat :

Le 29 janvier : *Comment mesurer le temps sans montre ?* pour les 5-7 ans.

Programme complet sur www.neuillysurseine.fr

Renseignements : 01 55 62 63 00 ou lamediatheque@ville-neuillysurseine.fr

SOIRÉE STÉPHANE AUDRAN

Le Festin de Babette, le 27 janvier à 19 h 30



Ayant fuit la répression de la Commune de Paris en 1871, Babette, ancienne grande cuisinière, trouve refuge chez les filles d'un pasteur luthérien au Danemark. Son lien avec la France est un billet de loterie joué tous les ans.

Elle gagne le gros lot au bout de quatorze ans et organise un dîner fastueux dans la grande tradition française pour les habitants du village. Stéphane Audran présentera elle-même son film.

Réservation des billets à partir du 22 janvier au cinéma *Le Village* - 4, rue de Chézy. Renseignements : 01 55 62 60 30

Si vous recevez irrégulièrement La **lettre du maire** dans votre boîte aux lettres, merci de contacter le : **0 800 07 12 50** (appel gratuit) ou adressez vos réclamations à : **neuilly@champar.com** • Pratique ! Pour recevoir la Lettre du maire par courriel : inscrivez-vous sur le site **www.neuillysurseine.fr**

La **lettre du maire** – Député des Hauts-de-Seine – Publication mensuelle de la Ville de Neuilly-sur-Seine.

Hôtel de Ville, 96, avenue Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-Seine, Tél. 01 40 88 88 88. **Directeur de la publication** : Jean-Christophe Fromantin, député-maire.

Directrice de la rédaction : Emmanuelle Silve-Tardy. **Secrétaire de rédaction** : Frantz Guinand. **Photos** : Lalie Massako, Nicolas Souyris, Fotolia, Neuilly Journal, Assemblée nationale, DR. **Création** : Saisons. **Mise en page** : agence paradigme.

Impression : Desbouis-Grésil. **Tirage** : 34 000 exemplaires. **Diffusion** : portage en boîtes aux lettres. **Dépôt légal** : décembre 2013.



PEFC™ 10-31-1444 – Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org